

Les nouvelles des autorités

Une élection complémentaire

A l'occasion du scrutin fédéral du 24 février prochain, l'électorat de Sonceboz-Sombeval aura à procéder au choix d'un nouveau ou d'une nouvelle vice-président(e) de l'Assemblée municipale. La personne élue succédera à feu Roger Boillat, décédé brutalement l'automne dernier, pour la période qui s'achèvera au 31 décembre 2009.

Les listes, qui présenteront évidemment un(e) seul(e) candidat(e) chacune et seront signées par dix électeurs au moins, doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au 25 janvier prochain, à 12 heures, dernier délai.

Rappelons qu'une liste électorale doit porter les nom, prénom année de naissance, profession et adresse du ou de la candidat(e), ainsi que son accord signé.

Si un(e) seul(e) candidat(e) est présenté dans les délais, il ou elle sera déclaré élu(e) tacitement.

Le plan de zones mis à l'enquête

Depuis le lundi 14 janvier sont officiellement mis à l'enquête publique, pour un mois plein et donc jusqu'au 13 février, les divers documents découlant de la révision du plan d'aménagement local.

C'est au secrétariat municipal, durant les heures d'ouverture, que la population peut ainsi consulter le plan de zones, le règlement de construction et ses annexes, ainsi que la constatation de la limite forestière. S'y ajoute, mais à titre d'information uniquement, le programme d'équipement.

Les éventuelles oppositions ou réserves de droit que pourront susciter ces documents devront être adressées, par écrit et motivations à la clé, sous pli recommandé, au secrétariat municipal, ceci jusqu'au 13 février inclusivement. /dez